(2) Je soussigné Bruno Demay et françois Bidet, demeurant 2 route de la Resistance 16380 GRASSAC, souhaitons que la parcelle 304, reste en zone agricole - Sans autorisation de construction - en lien avec le peu de pression en eau et des micro-coupures EDF.
De plus lors de l'achat en 2000, toute la zone était "zone verte" non constructible. Et nous souhaitons que cela perdure.

Bidet Demay